



# L'ACTION MUNICIPALE



Bulletin d'information de Saint-Hippolyte

Septembre 2010

## ■ Ça bouge à Saint-Hippolyte!

### PACTE RURAL

Je voudrais féliciter les organismes à but non lucratif qui ont obtenu une subvention dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité. 11 organismes de chez nous ont pu profiter de ce programme et je tiens à saluer leur dynamisme, bravo !

### GROUPE DE MÉDECINE DE FAMILLE

Le 23 août dernier, je participais à l'annonce faite par la présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de la région des Laurentides, Madame Michelle Courchesne, voulant que trois nouveaux GMF voient le jour dans les Laurentides, dont deux à Saint-Jérôme et un à Saint-Hippolyte. Il s'agit du GMF Saint-Antoine qui regroupe 6 médecins, le GMF Antoine-Labelle qui regroupe huit médecins et le GMF Saint-Hippolyte qui regroupe 9 médecins. C'est une excellente nouvelle pour nous. Nous savons combien l'accès à un médecin est primordial et ce groupe de médecine de famille accordé à Saint-Hippolyte permettra un accès aux soins sept jours par semaine par une garde médicale du GMF, avec la collaboration du service Info-Santé. Ça bouge à Saint-Hippolyte !



Bruno Laroche, Anne Brisson et Claude Cousineau

### 25<sup>e</sup> DE L'EXPOSITION MONTAGNE-ART

Je joins ma voix à celle du comité culturel de Saint-Hippolyte pour vous inviter à un moment fort de « Montagne-Art se souvient » soit le spectacle gratuit d'Anne Brisson à l'Église de Saint-Hippolyte, le 17 septembre à 19 h 30. Je vous rappelle qu'à la Maison de la culture de Saint-Hippolyte, depuis le 10 septembre, et ce, jusqu'au 26 septembre, vous pouvez admirer les œuvres du concours-exposition, et que le 18-19 septembre débutera au Centre communautaire, l'exposition des artistes invités des 24 éditions précédentes.

### REVITALISATION DES RIVES

Je me fais le porte-parole des membres du Conseil et de tous les citoyens de Saint-Hippolyte pour remercier, l'agente de sensibilisation du programme Bleu Laurentides, Isabelle Saint-Germain et la quinzaine de bénévoles de l'association du lac Maillé, qui le 27, 28 et 30 août dernier ont procédé à des activités de plantations.

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Ce printemps, à la demande des citoyens, nous avons réduit la vitesse sur nos routes. Or, voilà que le service des incendies nous a signalé dans son rapport mensuel que du 26 juillet au 31 août, il y a eu six accidents de la route sérieux, nécessitant que les premiers répondants utilisent les pinces de désincarcération. Sur la route, votre vie ne tient qu'à un fil. Et nous, nous tenons à vous ! Soyez prudents, ralentissez !

Bruno Laroche, maire

MOT DU MAIRE



## Noyau villageois

Jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2010, des travaux de revitalisation du noyau villageois seront exécutés le long de la route 333, entre la rue Bourget (école) et le chemin du Lac de l'Achigan (église). Prenez note que la circulation pourrait être affectée par ces travaux. Nous vous remercions de votre collaboration!

## ■ Onze organismes financés par le Pacte rural

C'est lors d'une rencontre à l'Hôtel de Ville que le maire de Saint-Hippolyte, M. Bruno Laroche, accompagné de Yanie Villeneuve, agente de développement rural, remettait au nom de la MRC de la Rivière-du-Nord les chèques aux organismes à but non lucratif ayant obtenu du financement dans le cadre du Pacte rural. Ces derniers pourront ainsi donner suite à de multiples projets aussi intéressants les uns que les autres.

Initié dans le but de mobiliser les communautés et de générer des idées novatrices en vue

de construire une ruralité davantage prospère et dynamique, le Pacte rural permet à la ville de Saint-Hippolyte de voir éclore des projets s'inscrivant dans les orientations de la Politique nationale de la ruralité : promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations; favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire; assurer la pérennité des communautés rurales et maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement naturel et les activités économiques.

Les organismes qui ont reçu une subvention variant entre 300 \$ et 10 000 \$ sont : L'École des Hauteurs, Le Club de 4 Roues Hautes-Laurentides, Le Club de soccer-football, Le Cercle de Fermières, Le Club des Balaudeurs équestres, Le Club de plein air, Le CPE L'Arche de Pierrot, Le Club du lac des 14 îles, Le Club des Bons voisins, L'Association des propriétaires du lac de l'Achigan et L'Association pour la protection de l'environnement du lac Bleu.

Pour plus d'informations : [www.saint-hippolyte.ca](http://www.saint-hippolyte.ca)

## Entretien des fosses septiques

Une installation septique, même si elle est réglementaire, peut laisser s'échapper du phosphore et des bactéries dans l'environnement. On peut diminuer ce risque en faisant un bon entretien. Voici donc quelques conseils :

- Évitez les débouche-tuyaux chimiques et les produits destinés à stimuler l'action des bactéries dans la fosse; ils sont inutiles et peuvent endommager le système;
- Ne circulez pas sur l'emplacement du champ d'épuration et n'y laissez pousser ni arbres ni arbustes;
- Ne surchargez pas le système avec de grandes quantités d'eau, les solides n'auront pas le temps de se déposer dans le fond de la fosse et pourront atteindre le champ d'épuration;
- Ne jetez pas des lingettes nettoyantes et des tampons dans la toilette, ces matières ne sont pas biodégradables et peuvent s'accumuler dans votre fosse septique et

boucher le préfiltre, ce qui pourrait causer des débordements. Autres substances à éviter : couches jetables, essuie-tout, condoms et mégots de cigarettes ;

- Ne jetez pas de graisses ni d'huile dans la fosse, car lorsque le gras sera solide, il pourra former des bouchons avec le papier de toilette, ce qui colmatra les tuyaux ;
- Ne jetez pas de désinfectants ménagers, de solvant, de décapant, de la peinture, bref tous produits chimiques dans votre fosse, car cela affectera les micro-organismes qui décomposent la matière organique.

Un bon entretien vous permettra d'augmenter la durée de vie de votre fosse septique, mais il faut savoir qu'une fosse septique ne peut durer éternellement et qu'il faut la changer lorsqu'elle montre des signes de mauvais fonctionnement.



## Programme de vidange de fosses septiques

### RÉSULTATS CUMULATIFS

Depuis le début du programme, 1312 fosses septiques ont été vidangées, et 98 fosses n'ont pu être vidangées, car elles étaient non dégagées. Votre collaboration est essentielle au bon fonctionnement du programme. Sachez que toutes les fosses septiques et les puisards devront être vidangés et les propriétaires qui n'auront pas dégagé leur fosse septique recevront une facture de 45 \$ pour défrayer les coûts de déplacement inutile. Depuis le début de la saison 2010, 172 installations sanitaires non conformes à différents niveaux ont été recensées.

### RAPPEL SUR LES FRAIS RELIÉS AU PROGRAMME DE VIDANGE

Sachez que certains frais ne sont pas couverts par la taxe attitrée à la vidange de la fosse septique. Le tableau suivant résume les tarifs que Sani-Laurentides peut facturer, tout dépendant de la situation et du moment dans l'année. Une fois la vidange exécutée, une facture vous sera remise par le technicien de vidange.

	Vidange entre le 15 mai et 15 novembre	Vidange entre le 16 novembre et le 14 mai
Vidange sélective (additionnelle)	122.86\$ (taxes incluses)	168.01\$ (taxes incluses)
Vidange totale (fosse scellée)	174.39\$ (taxes incluses)	219.54\$ (taxes incluses)
Vidange totale (puisard)	122.40\$ (taxes incluses)	167.55\$ (taxes incluses)
Surplus pour une vidange totale à la demande du citoyen	51.53\$ (taxes incluses)	
Longueur de boyaux de plus de 40 m.	39.51\$ (taxes incluses)	
Largeur dégagée inférieure à 4.2 m.	33.86\$ (taxes incluses)	



### Gilles Beauregard

Finance & Administration,  
Communication & Culture  
450.563.2505 #506  
[gbeauregard@saint-hippolyte.ca](mailto:gbeauregard@saint-hippolyte.ca)



### Yves Dagenais

Travaux Publics  
450.563.2505 #503  
[ydagenais@saint-hippolyte.ca](mailto:ydagenais@saint-hippolyte.ca)



### Chantal Lachaine

Services communautaires  
Loisirs  
450.563.2505 #502  
[clachaine@saint-hippolyte.ca](mailto:clachaine@saint-hippolyte.ca)



### Denis Lemay

Sécurité publique  
450.563.2505 #506  
[dlemay@saint-hippolyte.ca](mailto:dlemay@saint-hippolyte.ca)



### Donald Riendeau

Service de l'urbanisme  
450.563.2505 #504  
[driendeau@saint-hippolyte.ca](mailto:driendeau@saint-hippolyte.ca)



### Philippe Roy

Environnement  
450.563.2505 #505  
[proy@saint-hippolyte.ca](mailto:proy@saint-hippolyte.ca)

## Conseil de ville

La prochaine séance régulière du conseil aura lieu le lundi 4 octobre, à 19 h 30, à l'Église paroissiale.

**Pour connaître la date de la vidange, consultez le site web [www.saint-hippolyte.ca](http://www.saint-hippolyte.ca) dans l'onglet Environnement et téléchargez le calendrier qui apparaît au bas de la page.**

### SECTEUR VIDANGÉ EN SEPTEMBRE

14<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 23<sup>e</sup>, 25<sup>e</sup>, 26<sup>e</sup>, 27<sup>e</sup>, 30<sup>e</sup>, 31<sup>e</sup> avenue, Bell, Boivin, Buttes, Campagnard, Champêtre, Domaine Roussel, Écureuil, Érablière Est et Ouest, Geai-

Bleu, Geneviève, Grande-Ourse, Guillaume, Harfang-des-Neiges, une partie des Hauteurs, Isabelle, Jessica, Laberge, Lac-Aubrisson-Nord et Sud, Lac-Bertrand, Lac-Émery, Lanthier, Lebeau, Lilas, Maillé, Napoléon, Patrice, Richer, Simard, Tério, Tour.

### SECTEUR VIDANGÉ EN OCTOBRE

3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> avenue, Beauregard, Be-loeil, Boisé, Club, Dany, Denis, Lac-Bertrand, Langlois, Maria-Louis, Monceau, Pépinot.

Un 1<sup>er</sup> don pour Anne-Marie!

## Collecte de sang

Les citoyens de Saint-Hippolyte, solidaires à la cause, ont déjoué les statistiques envisagées par Héma-Québec. En effet, le 17 août dernier, 70 personnes ont fait un don de sang dans le cadre de la collecte annuelle organisée par Héma-Québec, de concert avec la Municipalité. L'objectif était de 65 personnes. Fait intéressant, parmi les participants, figuraient 16 nouveaux donneurs. Merci à vous tous!

## Bibliothèque

### CLUB DE LECTURE

Le Club de lecture d'été fut encore très populaire cette année. Plus de 131 enfants ont participé au grand tirage qui a eu lieu le 28 août. Voici les gagnants, ayant remporté chacun une carte-cadeau d'une valeur de 20 \$ de la Librairie Renaud-Bray :

Émile St-Pierre, Noémie Allard et Lucas Beauséjour. De plus, 45 participants ont remporté un livre. La liste de tous les gagnants est affichée à la bibliothèque et sur notre site internet. Félicitations à tous les membres du club, car la lecture, c'est toujours gagnant!



### Heures d'ouverture

Mardi	13 h à 19 h
Mercredi	9 h à 19 h
Jeudi	13 h à 21 h
Vendredi	13 h à 21 h
Samedi	9 h à 14 h

Information : 450.224.4137  
[www.reseaubibliolaurentides.qc.ca](http://www.reseaubibliolaurentides.qc.ca)

### SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

La semaine des bibliothèques publiques dont le thème, « Prends un risque, abonne-toi! », se tiendra du 16 au 23 octobre à travers l'ensemble du Québec. Il y aura un concours internet pour les personnes qui s'abonneront entre le 1er et le

31 octobre. Plusieurs prix seront offerts pour les 12-25 ans, dont cinq sacs à dos contenant un iPod touch, un jeu Prince of Persia pour PC, une carte-cadeau Renaud-Bray de 100 \$, des livres et CD, totalisant une valeur de 500 \$. Pour les 26 ans et plus, un tirage de cinq cartes-cadeaux Renaud-Bray de 500 \$ sera également organisé. Il y aura aussi un concours sur les ondes du réseau Rock Détente qui permettra à cinq personnes de gagner une carte-cadeau de 500 \$ chez Renaud-Bray. Les participants devront écouter l'émission « La vraie vie », diffusée de 16 h à 18 h entre le 18 et 22 octobre. Fréquentez la bibliothèque municipale, c'est gagnant!

### INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE :

[www.rockdetente.com](http://www.rockdetente.com)  
[www.prendsunsrisque.com](http://www.prendsunsrisque.com)



Plaisir garanti!



Animation  
& prix de présence

## Disco des jeunes

Vendredi, 8 octobre 19 h à 21 h 30  
 Pavillon Roger-Cabana  
 Coût : 5 \$

**LA MUSIQUE, ÇA VOUS BRANCHE ?  
 JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE DE  
 BÉNÉVOLES SANS PLUS TARDER !**

## Camp Tortilles : Objets perdus !

Après une journée au Camp Tortilles, vous réalisez qu'un article est manquant? Si tel est le cas, nous vous invitons à faire un saut à l'Hôtel de Ville afin de le récupérer avant le 1<sup>er</sup> octobre.



## Inscriptions : cours de ski de fond

Les enfants prennent plaisir à l'apprentissage du ski de fond dans un environnement sécuritaire et stimulant grâce à nos programmes Jeannot Lapin (4 ans et +) et Jackrabbitt (6 à 12 ans).

### PÉRIODE D'INSCRIPTION

Du 5 au 8 octobre à l'Hôtel de Ville (pendant les heures d'ouverture) ou par la poste : 2253, ch. des Hauteurs, Saint-Hippolyte, Québec, J8A 1A1. Faites le chèque au nom de la Municipalité de Saint-Hippolyte.

### HORAIRE ET COÛT

Dimanche de 10 h à 14 h (45 \$)  
 Les cours comprennent 5 séances et incluent une passe de saison pour les résidents. En cas de mauvais temps, les cours sont reportés au dimanche suivant.

## Information

Anne-Marie Braün

Coordonnatrice loisirs, culture et vie communautaire  
[ambraun@saint-hippolyte.ca](mailto:ambraun@saint-hippolyte.ca)  
 450.563.2505 # 238

## ■ Pourquoi recycler ?

Le recyclage des matières permet de diminuer l'exploitation de matières premières. Les matières recyclables qui sont récupérées sont acheminées au centre de tri, qui séparera les matières pour ensuite les revendre à des fins de fabrication pour d'autres matériaux. Vous pouvez appliquer au quotidien diverses habitudes pour diriger des matières dans le bac de recyclage et ainsi les détourner du site d'enfouissement. Voici des trucs pour améliorer votre façon de recycler :

- Pour vous aider à récupérer les contenants consignés, vous pouvez les entreposer dans des sacs d'épicerie réutilisables afin de les transporter chez les marchands et ainsi vous servir de ces sacs pour faire vos emplettes. Si vous ne voulez pas retourner vos contenants consignés pour récupérer le montant de la consigne, vous pouvez mettre ces matières dans le bac de recyclage.
- Il faut rincer tous les contenants de carton, de plastique, de verre et de métal pour éviter les odeurs et améliorer la qualité des matières. Afin de rincer les différents contenants recyclables sans gaspiller de l'eau, vous pouvez les faire tremper dans votre eau de vaisselle. En les laissant tremper, il sera plus facile de les rincer.

- Les annuaires téléphoniques peuvent être déposés dans le bac de récupération. Si vous le désirez, vous pouvez aussi annuler la distribution de l'annuaire Pages Jaunes en communiquant avec le Service de distribution du Groupe Pages Jaunes au 1-800-268-5637 ou en vous rendant à l'adresse <http://ypg.com/distribution>.
- Pour les boîtes de conserve, il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes qui les recouvrent, car elles seront fondues à des températures tellement élevées que le papier disparaîtra. Par contre, il faut rabattre les couvercles dans les boîtes pour éviter des blessures aux employés.
- Il faut séparer les couvercles et les contenants de plastique avant de les insérer dans le bac de recyclage, car ils ne sont pas fabriqués du même type de plastique. Il faut exécuter le même procédé avec les contenants en verre qui ont un couvercle de métal.

- Vous avez besoin de plus d'espace dans votre bac ? Vous pouvez défaire vos boîtes en carton et écrasez les cartons de lait et les boîtes d'œufs en les aplatissant avec vos pieds.

En augmentant la quantité de matières recyclables collectées, nous réduisons par le fait même la quantité de matières enfouies, ce qui permet de préserver l'environnement. Une autre façon pour diminuer la quantité de déchets est de procéder au compostage. Ce sujet sera l'objet de la chronique du mois prochain.

## ■ La végétalisation des rives

Les 27 et 28 août dernier se sont tenues deux activités de revégétalisation des rives orchestrées de main de maître par notre agente de sensibilisation du programme Bleu Laurentides, Isabelle St-Germain.

La première activité visait à stabiliser le talus bordant le lac Maillé et le chemin des Hauteurs, filtrer les polluants pouvant provenir du chemin et créer un écran visuel et sonore pour les résidents du lac. Plus de 60 plants d'aulne rugueux ont été plantés par une généreuse équipe d'une quinzaine de bénévoles de l'Association du lac Maillé, équipe secondée par Mme St-Germain.

La seconde activité s'est déroulée le samedi 28 août en après-midi à la plage municipale. Cette fois-ci, l'objectif ciblé était de revégétaliser la bande de protection riveraine de ce terrain municipal à l'aide de végétaux indigènes bien adaptés aux conditions d'ensoleillement, de sol et d'espace disponible. Les efforts du samedi ont cependant été sabotés par des actes de vandalisme au cours de la nuit. Grâce à l'esprit vif du surveillant de la plages, les végétaux ont tous été sauvés et une seconde corvée de plantation a eu lieu le lundi 30 août. En tout, douze personnes ont participé aux opérations.

La Municipalité de Saint-Hippolyte tient donc à remercier chaleureusement l'implication de tous les bénévoles ayant participé à ces activités de plantation organisées dans le cadre du mandat de l'agente de sensibilisation du programme estival Bleu Laurentides. Invitation à tous les riverains : n'hésitez pas à vous rendre à la plage municipale pour vous inspirer des bonnes pratiques en revégétalisation des rives !



## ■ Adoption du règlement N° SQ-906-2004 Numérotation des bâtiments



Lors de la dernière assemblée du 6 septembre, le Conseil municipal a procédé à l'adoption du règlement obligeant les propriétaires (individu ou personne morale) à identifier clairement leur immeuble, afin d'en faciliter la localisation en cas d'urgence. C'est maintenant la Sécurité du Québec qui a juridiction sur le territoire et ce règlement lui confie le mandat de faire respecter l'application de ce règlement.

Ce que vous devez principalement retenir de l'esprit ce règlement :

- C'est que vous avez l'obligation d'afficher votre numéro d'immeuble (votre adresse) de façon à ce qu'il soit possible de le lire clairement de la rue, de la route, ou du chemin ;
- Que cette identification doit être faite de façon esthétique et maintenue en bon état ;
- Que dans le cas d'un nouveau bâtiment, le numéro d'immeuble doit être installé dans les dix jours suivant le début des travaux de construction ;
- Que dans le cas d'un bâtiment existant, le numéro d'immeuble doit être installé dans les soixante (60) jours de l'entrée en vigueur du présent règlement ;
- Que les dispositions pénales prévoient des amendes substantielles allant de 300 \$ à 2000 \$ pour un individu et de 500 \$ à 4000 \$ pour une personne morale.

Rappelez-vous que l'adresse identifiant un immeuble est d'une importance capitale. En cas d'urgence, il est essentiel que les ambulanciers, les pompiers et les policiers puissent repérer facilement la propriété d'où provient un appel d'urgence. Il en va de la sécurité de tous.